

Classe : première ST2S

Discipline : géographie

Proposition de progression :

1. « Les Territoires de la France en Europe »
2. « Dynamiques de localisation des activités et des populations en France »
3. « Les nouveaux territoires de l'aménagement en France »

Cet emboîtement de la plus petite à la plus grande échelle permet :

- d'observer les dynamiques à l'œuvre à l'échelle européenne avant d'en constater ensuite certains effets sur les territoires français
- de poser d'entrée de jeu l'UE comme un acteur de l'aménagement des territoires en France que l'on retrouvera dans la suite du programme
- d'envisager dans les deux premiers thèmes les principales mutations des territoires français avant de présenter dans la troisième partie du programme les acteurs qui tentent d'encadrer ces mutations et d'en pallier les éventuelles conséquences négatives.

Thème : Les nouveaux territoires de l'aménagement en France

Sujet d'étude : La gestion de l'eau par une grande agence de l'eau

La mise en oeuvre pédagogique du thème :

En raison du caractère assez spécifique de l'organisation et des missions des agences de l'eau on propose ici de traiter le sujet d'étude plutôt comme un prolongement de la question obligatoire permettant d'ouvrir le sujet sur les problématiques de développement durable, que comme une étude de cas introductive au chapitre.

Principales notions à aborder dans le traitement de la question obligatoire :

Décentralisation, nouveaux territoires, intercommunalité, pays, communauté de communes, communauté d'agglomération, communautés urbaines, région, compétences, aménagement, territoire, acteurs, conflits, développement durable.

Proposition de plan pour le traitement de la question obligatoire :

Problématique : quels sont les nouveaux acteurs de l'aménagement des territoires en France ?

1) L'apparition de nouveaux acteurs

- on pourrait commencer par un rappel très bref de l'existence de découpages administratifs anciens (communes, départements), par exemple à l'aide de cartes montrant leurs délimitations à

l'époque où ils ont été créés, puis mettre en valeur par contraste l'émergence de nouvelles entités territoriales. Cela peut par exemple se faire de manière concrète et proche des élèves en utilisant la fonction du site de l'observatoire des territoires (<http://www.territoires.gouv.fr/zonages/>) qui propose pour chaque commune française - par exemple celle du lycée - la liste des groupements de communes auxquels elle appartient et une cartographie de ces différents groupements.

- les différents types de nouveaux territoires étant ainsi listés, on peut ensuite faire émerger à partir de ces quelques exemples leurs caractéristiques communes : ce sont des groupements de communes qui ne respectent pas forcément les limites administratives anciennes comme les départements, leur forme est différente selon notamment que l'on se trouve en milieu rural ou en milieu urbain. Ils naissent de la volonté des acteurs locaux fédérés autour d'objectifs partagés et sont dotés d'un exécutif élu directement ou indirectement. On est donc dans des logiques de proximité, de projets communs élaborés à l'échelle locale, et plus dans une logique d'application de politiques décidées à l'échelle nationale.

- ces nouvelles formes d'organisation du territoire impulsées par une série de lois de la fin des années 1990 (lois Pasqua, Voynet, Chevènement) sont aujourd'hui un réel succès : près de 9 Français sur 10 vivent dans une commune adhérant à au moins une forme d'intercommunalité.

II) Ces nouveaux territoires sont des acteurs de l'aménagement

- on étudie tout d'abord les compétences des différents types de nouveaux territoires. Pour éviter une présentation trop aride, il semble indispensable de recourir à l'étude de cas concrets, par exemple celle d'une réalisation dans lesquels plusieurs collectivités locales sont impliquées à des degrés et dans des domaines divers, ou celle d'un service rendu à la population en montrant quelle collectivité territoriale intervient et à quel niveau (ex. : organisation des transports publics qui relève à la fois des communautés d'agglomération ou urbaines, du département et de la région). On soulignera que le développement durable est un des objectifs fixés à ces nouveaux territoires, en particulier les pays.

- cette étude permet ainsi de souligner 1) le transfert de compétences opéré entre l'Etat et les collectivités locales mettant ainsi en valeur une logique de décentralisation 2) les compétences des nouveaux territoires dans le domaine de l'aménagement.

- mais la multiplicité de ces nouveaux acteurs entraîne parfois des divergences de vue entre eux. De même, les collectivités locales peuvent entrer en conflits avec d'autres intérêts, par exemple ceux des entreprises ou des associations de citoyens, notamment en ce qui concerne le difficile équilibre à respecter entre développement économique et préservation de la qualité de vie et de l'environnement.

Principales notions à aborder dans le traitement du sujet d'étude :

Eau, ressource, besoin, acteurs, agences de l'eau, bassin hydrographique, *développement durable*.

Proposition pour la mise en œuvre du sujet d'étude :

Objectifs :

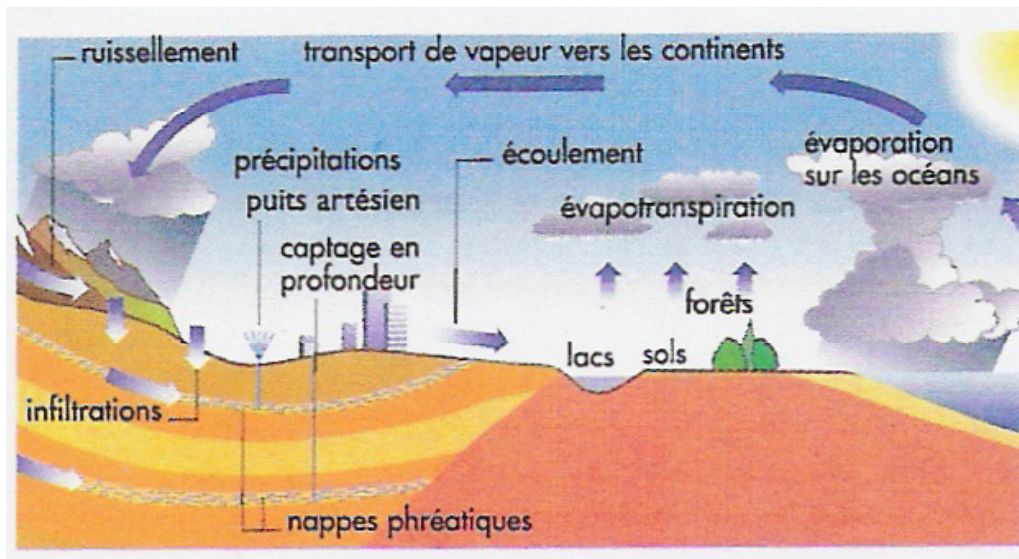
- ce sujet d'étude permet de faire réfléchir les élèves sur la nécessité de coopération des différents acteurs d'un territoire pour gérer correctement une ressource, ainsi que sur l'échelle à laquelle cette coopération doit se mettre en place.

- dans le prolongement du programme de seconde, ce sujet d'étude est l'occasion de rappeler la nécessité d'une gestion durable des ressources en eau afin de satisfaire les besoins à venir des populations.

Pour l'étude d'une agence de l'eau, on peut envisager :

1) d'entamer le travail par une recherche des élèves sur les différentes maladies qui peuvent être propagées par une eau de mauvaise qualité (essentiellement choléra, dysenteries, fièvre typhoïde, parasitoses). Cette première réflexion permet de souligner combien il est important de disposer d'une eau consommable sans risque.

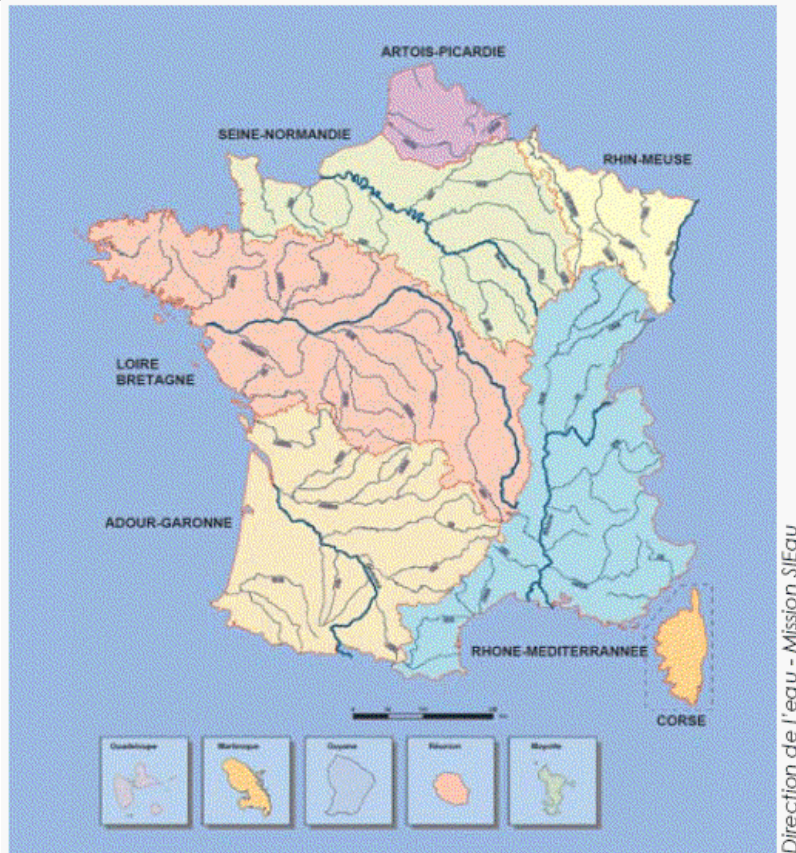
2) de porter ensuite la réflexion sur l'échelle pertinente pour gérer les ressources en eau : on peut pour cela reprendre un schéma simple du cycle de l'eau. Exemple :



Mémo Larousse, 1999

On souligne avec les élèves le caractère systémique de la circulation de l'eau : cela permet de montrer que les limites administratives habituelles perdent alors tout leur sens. Le professeur introduit la notion de bassin hydrographique.

3) on peut donc ensuite présenter le principal acteur intervenant à cette échelle, les agences de l'eau, établissements publics relevant des ministères de l'environnement et des finances. Cet acteur peut par exemple être introduit auprès des élèves à l'aide d'une carte représentant les différentes agences de l'eau françaises :



4) on centre alors la réflexion sur l'agence de l'eau de la région, l'agence Seine-Normandie, à partir de l'étude d'un ou deux exemples de réalisations concrètes (présentés notamment dans le magazine de l'agence « Confluence », aussi disponible en ligne : http://www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=confluence&no_cache=1).

Exemple (texte en version intégrale à adapter en fonction des élèves) :

« *Assainir et revitaliser une petite rivière en Essonne.*

Un programme classique de traitement des eaux usées a permis d'améliorer la qualité des eaux de la Juine, ouvrant la porte à d'autres actions plus ciblées en faveur d'un début de « reconstitution » de l'environnement aquatique...

Affluente de l'Essonne, la Juine coule avec un débit régulier sur 50 kilomètres, de la Beauce à Vert-le-Petit, en passant par Étampes. Son cours amont restant classé en première catégorie piscicole, on constatait en 1995 une nette dégradation de la qualité des eaux et des nuisances prégnantes pour les riverains au niveau du pôle urbain d'Étampes, incluant une zone d'activités. En cause : une station d'épuration de 34000 équivalents habitants (EH) obsolètes, subissant en outre la charge d'effluents industriels mal contrôlés.

Le Siare (syndicat intercommunal de la région d'Étampes) remet les choses à plat dès 1996 et lança donc le chantier d'une nouvelle station, portée à 55000 EH, pour un budget de l'ordre de 6,7 millions d'euros, assumé en partenariat avec le conseil régional d'Ile-de-France et le conseil général de l'Essonne, et avec une participation de l'Agence à hauteur de 40 %.

Le programme a été complété par une série de conventions impliquant les industriels locaux, et une unité de traitement spécifique dédiée à un équarrisseur (dont l'activité a été partiellement délocalisée en 2006). Côté

résultats, il y a lieu d'être satisfait. Les mesures enregistrées en aval d'Étampes ont révélé, dès la mise en route des deux stations d'épuration (2003 pour celle du Siare), une amélioration significative de la qualité de l'eau de la Juine, conséquence de l'élimination de la pollution (95 % de rendement pour les matières azotées ou phosphatées sur la station du Siare). Les résultats encourageants de cette politique classique d'assainissement ont favorisé un nouveau regard sur la rivière avec la mise en place d'actions plus sélectives en faveur de l'écosystème aquatique. Cela passe notamment par des efforts de restauration « douce » des berges et l'apport de techniques de génie végétal. Des travaux pilotes de restauration des habitats piscicoles ont aussi été réalisés sur l'Éclimont, affluent de la Juine.

Un bémol peut être cependant apporté, en constatant la persistance d'un taux de nitrates élevé, conséquence d'une pression diffuse mais réelle de l'activité agricole. Le prochain enjeu se situe donc sur ce plan, puisque la Juine est un exutoire important de la nappe de Beauce, toujours vouée à la production céréalière... Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) Nappe de Beauce en cours d'élaboration réfléchit aujourd'hui aux actions à mener pour améliorer la qualité de la nappe. »

« Confluence » n° 43, avril 2007

Après avoir localisé le ou les exemples et éclairci certains termes, le travail peut consister en un repérage par les élèves :

- des causes de pollution à la fois liées aux activités économiques et à l'urbanisation.

La spécificité du territoire géré par l'agence de l'eau Seine-Normandie peut alors être rappelée à l'aide de quelques cartes : cet espace concentre à la fois une grande partie de la population française, des zones industrielles majeures comme celle de la Basse-Seine et des espaces agricoles parmi les plus puissants d'Europe.

- des objectifs poursuivis et des solutions adoptées afin de mettre en valeur le fait que la volonté de proposer un approvisionnement en eau de bonne qualité aux habitants passe forcément par une protection du milieu naturel.

- des acteurs impliqués dans les différentes actions pour souligner la nécessaire coopération à la fois des différents acteurs publics (y compris des groupements de communes ce qui permet de réinvestir des acquis de la question obligatoire) mais aussi des agents économiques et de la population.

- du rôle de l'agence de l'eau dans les différents projets. Sa mission est ainsi définie avec les élèves : elle agit en partenariat avec les collectivités locales, les entreprises et les agriculteurs afin de préserver la qualité de la ressource en eau en assurant le lien entre ces différents acteurs et par le biais de financements. Il faut ajouter à cette mission son rôle dans l'information du public.

Les agences de l'eau sont ainsi un bon exemple de la nécessité de traiter les problèmes d'aménagement en coopération et à une échelle pertinente, en particulier lorsqu'il s'agit de s'adapter à des fonctionnements écologiques qui dépassent largement le cadre des limites administratives habituelles, voire celui des frontières.

Autre piste de réflexion possible : dans le Val-de-Marne, on peut envisager de travailler en relation avec le festival de l'Oh ! (prévu pour 2008 les 24 et 25 mai) qui propose notamment chaque année des débats sur la gestion durable des ressources en eau.

Liens possibles avec :

- le programme d'histoire à travers le thème « Science, innovation technique, société », pendant l'étude duquel on pourrait aborder les progrès dans le domaine de la bactériologie (Koch, Pasteur) qui ont permis de mieux comprendre comment l'eau consommée pouvait être un vecteur de maladies graves.

- le nouveau programme de biologie et psychopathologie humaine de première qui analyse le rôle de l'eau dans la nutrition (BOEN hors-série n° 2 du 26 octobre 2006).

E. Grimaud, 2007